

A MIRABEL, UN 1er AVRIL...

... L'ESPRIT EST À LA MOBILISATION !

Avec des pioches, des scies, des sécateurs, des débroussailleuses, et même une corde de montagne, ils se sont regroupés autour du vieux lavoir et du verger. Elus de la commune, adhérents de l'Association Mirabel, habitants du village, ils étaient là avec, au premier plan, les grands artisans de ce beau projet : Jean Beaufort, délégué à la transition écologique pour la commune, Jean-Philippe Roche, notre Maire, et Jacques Derycke, de l'association Mirabel, qui coordonne et inspire. Autres artisans depuis la première heure, Claire, César, Laurence, Mathilde, Agnès, Françoise, et tant d'autres à l'ouvrage, accompagnés par les jeux et cris des enfants.

L'aventure a commencé en 2022, avec la mise en place d'un verger citoyen et la réfection d'un vieux lavoir oublié. Déjà, un bel esprit de solidarité avait animé les chantiers de débroussaillage et de plantation. La Mairie avait financé la réfection de la toiture, qui était quasiment ruinée.

Le même esprit présidait au chantier du 1er Avril 2023.



Côté verger, les arbres fruitiers plantés l'an dernier se sont adaptés au lieu, la floraison a commencé, mais cela demandait un peu d'entretien, avec la poursuite du débroussaillage, la plantation par bouturage d'une dizaine de pieds de romarins, le remplacement du cerisier qui n'a pas survécu à sa première année, par un noyer (merci à Sylvie et Agnès).

Côté lavoir, en plus du défrichage, il fallait préparer le futur chantier de remise en état des maçonneries: vider le bassin de ce qui l'encombre, ranger les pierres en vue de leur réemploi... Il fallait se convertir en entreprise de nettoyage, à l'intérieur, sur les murs (lierre), et aussi tout autour.



Grâce à Jean-Philippe et au camion de la commune, on a pu trier et débarrasser les matériaux autour du lavoir : gravats et bois, tuiles cassées mise en tas pour le futur écoulement, pierres rassemblées au-dessus du lavoir pour leur utilisation future (les quelques tuiles restantes seront utilisées par les habitants du village).

Une image exemplaire de l'activité solidaire : le tir à la corde, qui a permis l'arrachage d'un arbre qui interdisait le passage entre le lavoir et le cimetière. Union des énergies... cri de victoire lorsque la dernière racine cédait et que l'enlèvement de l'arbre pouvait ouvrir ce passage.



La pause suivie du repas partagé a permis, comme l'an passé, d'échanger sur le devenir de ce projet.

D'abord, bien sûr, l'accessibilité, avec la réalisation par la commune d'un sentier d'accès qui permettrait un accès piéton mais aussi pour un vélo, une poussette, voire une joëlette.

L'arrosage des arbres fruitiers reste bien sûr un élément-clé de la réussite du projet. La source du lavoir fournirait une matière abondante, mais la remonter sur le verger demande beaucoup d'efforts, accomplis sans rechigner en 2022. D'autres solutions ont été envisagées, mais cela mérite réflexion, et le transport par seaux reste donc à l'ordre du jour.

Quant au bâti du lavoir, il a été décidé de le modifier :

- Dans un premier temps, la réflexion d'Isabelle remettait en cause l'enlèvement du sureau qui imposait son règne végétal dans le bassin ruiné. Finalement l'arbre restera dans cet espace (harmonie avec le bâti, ombrage, biodiversité). Si un jour il met la maçonnerie en danger, il sera toujours possible de le supprimer et d'en replanter un autre ailleurs.
- Conséquence du maintien du sureau : au lieu de refaire le bassin à l'identique, un mur sera bâti en gros entre les deux piliers nord, permettant la mise en eau d'un bassin plus petit (environ 2 m³), ceci libérant l'espace restant, avec un accès par la brèche qui existe dans le mur nord. Cet espace entre les murs, relativement intime et ombragé, serait un lieu convivial où s'asseoir, échanger, bouquiner...



Le verger, le lavoir, sa source et ses abords, un lieu de repos et de méditation pour les promeneurs... et un symbole de la volonté de l'association, de la Mairie et des habitants du vieux village, de vivre en harmonie avec l'environnement et de redonner un sens aux lieux patrimoniaux. Et un profond désir : que ces lieux participent au déploiement des actions culturelles du village.

C'est dans cette perspective que sera élaboré un projet architectural et patrimonial pour la réfection du lavoir au nom de l'association Mirabel. Ce dossier donnera lieu à une recherche de financements possibles (par l'association et par la mairie) avant que le chantier puisse être commandé par la commune (Agnès, adjointe au patrimoine, a bien précisé qu'il serait nécessaire d'obtenir un important taux de subvention pour que la commune ait les moyens de le financer). Côté mairie, Jean verra avec le secrétariat quelles subventions il sera possible d'obtenir et tâchera de faire déboucher le projet (2024 ?).



Le même jour, autres énergies, autres horizons : Lionel et César finalisaient les travaux préparatoires à la pose de la table d'orientation Nord, au sommet de Mirabel.

Jacques Joubert, pour l'Association Mirabel